



Livret de séjour maternité



CLINIQUE MUTUALISTE
LA SAGESSE
GROUPE **vyv**

« Bienvenue à la maternité de la Clinique Mutualiste La Sagesse »

Les médecins et le personnel soignant vous souhaitent la bienvenue. Ils veilleront au bon déroulement de votre séjour afin qu'il soit le plus agréable possible.

Ce livret vous est remis pour répondre à vos questions.

N'hésitez pas si vous avez d'autres interrogations. L'équipe reste à votre écoute.

Présentation de l'équipe

L'équipe soignante

Une équipe pluridisciplinaire est à votre disposition pour vos soins et ceux de votre bébé, pour votre confort et la qualité de votre séjour. Vous pourrez repérer les identités et fonctions du personnel qui vous entoure grâce à leur badge.

Les cadres

En cas de questions plus précises, les cadres de service se tiennent à votre disposition :

Sage-femme coordonnatrice : Catherine Bourgault

Cadre bloc obstétrical : Olivier Moreau

Cadre maternité : Laurence Cadiou.

Organisation des soins

La durée du séjour

La durée de votre séjour est modulable ; elle varie en fonction des critères médicaux (césarienne, nature des suites de l'accouchement ...) mais aussi et surtout de votre degré d'autonomie. Nous pouvons vous proposer une sortie dans le cadre du PRADO (Programme de Retour À DOMicile) ou un accompagnement à domicile par une sage-femme ou puéricultrice de la clinique et ce, en fonction de votre état de santé ou celui de votre bébé (néonatalogie notamment).

Les passages de l'équipe

Deux passages journaliers (le matin et l'après-midi) seront accomplis par l'équipe de soins : sages-femmes, puéricultrices, aides soignantes et auxiliaires de puériculture. Le reste de la journée, l'équipe interviendra uniquement à votre demande. Le pédiatre fera la visite d'entrée de votre bébé dans les 24 heures.

Le rythme de votre bébé

Chaque jour, vous pourrez faire les soins de votre bébé dans votre chambre accompagnée d'une auxiliaire de puériculture.

Il est important de privilégier le calme autour de votre bébé afin de mieux comprendre son rythme et de faciliter son alimentation.

Ce calme vous permettra d'installer régulièrement votre bébé en peau à peau ; ce soin très bénéfique au bébé et à ses parents, sera accompagné par l'équipe dans un premier temps.

Nous vous proposons une proximité avec votre bébé, 24h/24, pour faciliter son adaptation à un nouvel environnement, pour le rassurer, mieux comprendre son rythme et favoriser, si vous le souhaitez, le démarrage de l'allaitement maternel.

Et la nuit...

Entre 21 et 23 heures, une personne (sage-femme, infirmière puéricultrice, auxiliaire de puériculture, aide soignante) viendra vous voir. Dans l'intérêt de votre enfant, nous vous conseillons de le garder près de vous. Cependant l'équipe est disponible toute la nuit pour vous accompagner et répondre à vos besoins.

Comment joindre l'équipe soignante ?

Pour toute demande en dehors des passages de l'équipe, vous pouvez appeler par téléphone les différents soignants selon votre demande. Les numéros sont affichés dans votre chambre.

L'unité de néonatalogie

La maternité de la Clinique Mutualiste La Sagesse, de niveau 2A, bénéficie d'une unité kangourou de néonatalogie de 9 lits. Dans la majorité des cas, elle permet aux bébés qui nécessitent une surveillance rapprochée de rester près de leurs parents. Des équipes qualifiées assurent le suivi régulier de ces nouveau-nés et accompagnent chaque parent dans cette étape. Un livret spécifique à cette unité est remis aux parents concernés.

Les psychologues

Que ce soit pour la femme ou pour son entourage, une grossesse et un accouchement sont des moments particuliers ; souvent heureux, ils peuvent aussi être source de difficultés.

Vous avez la possibilité de rencontrer une des psychologues de la clinique. N'hésitez pas à lui faire appel :

- pendant votre séjour, par l'intermédiaire de l'équipe soignante,
- après votre séjour, en prenant rendez-vous au 02 99 85 75 65.

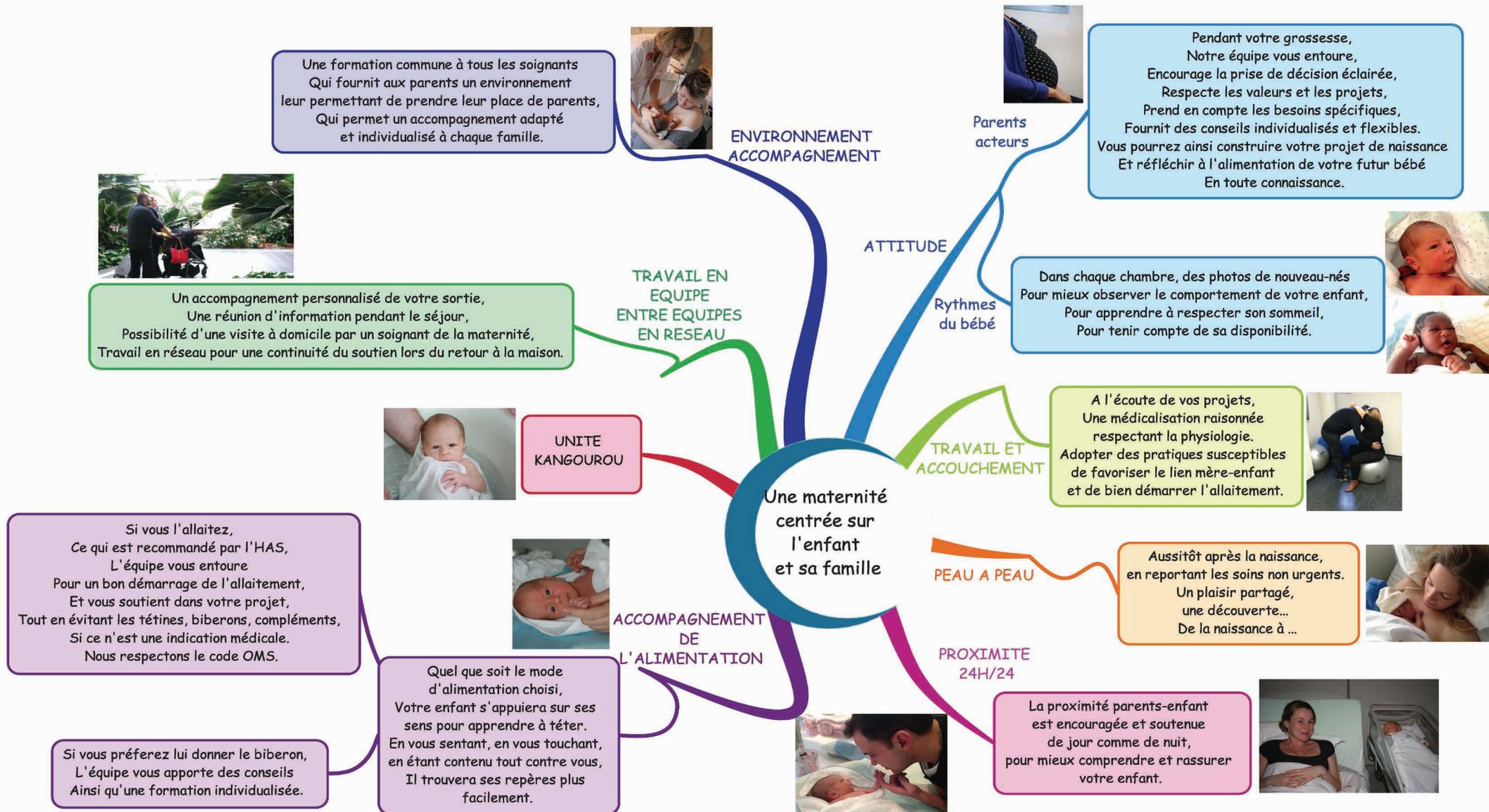
L'équipe se compose de trois praticiens :

Christine Brunet, Véronique Louapre et Bénédicte Turcato.

CHARTRE DE LA MATERNITÉ ET DE L'UNITÉ KANGOUROU (NÉONATALOGIE)



« La maternité de la Clinique Mutualiste
La Sagesse, niveau 2A, est labellisée IHAB »



Les rencontres

Une réunion de préparation à la sortie, autour du bébé, est animée par une puéricultrice les mardi, jeudi et samedi. Renseignez-vous auprès de l'équipe pour connaître les horaires. Sont évoqués lors de ces rencontres, le sommeil, l'alimentation, le portage, le rythme du bébé...

Aucune inscription préalable n'est demandée pour y participer.

Déclaration de naissance

Cette formalité est obligatoire et doit se faire dans les cinq jours qui suivent la naissance de votre enfant. Elle pourra être faite soit par l'intermédiaire de la clinique (coût de la prestation selon tarif en vigueur), soit par vous-même à la mairie de Rennes. Quel que soit votre choix, le passage au secrétariat reste obligatoire.

>>> Accueil à la clinique :

1er étage de la maternité du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30.

Les documents à présenter

Couple marié	<ul style="list-style-type: none">• Le livret de famille (pour la mise à jour)• Une pièce d'identité des deux parents.
Couple non marié ou pacsé	<ul style="list-style-type: none">• La copie de l'acte ou des actes de reconnaissance, si la démarche a été faite*• Les pièces d'identité du ou des parents (pour connaître l'orthographe exacte des noms)• Le livret de famille pour sa mise à jour s'il y a eu d'autres enfants.

* Une reconnaissance anticipée paternelle, pour des parents non mariés, même s'il ne s'agit pas d'un premier enfant, est à effectuer sur rendez-vous à la mairie dès le début de la grossesse. Apportez obligatoirement une pièce d'identité et un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

Votre confort

L'hygiène et la propreté de votre environnement

Le ménage de votre chambre se fera tous les jours selon le rythme de la maman et du bébé.

> Les repas sont servis aux heures ci-dessous :

Petit-déjeuner.....	de 7h45 à 8h30
Déjeuner.....	de 12h à 12h45
Dîner.....	de 18h45 à 19h30

Il vous est demandé de respecter ces horaires. Vous pouvez choisir vos menus sur la base de la carte hôtelière proposée.

Le forfait accompagnant «néonatalogie»

Si votre enfant doit être hospitalisé en néonatalogie, les prestations hôtelières et d'hébergement mises à votre disposition lorsque vous l'accompagnez, vous sont facturées selon le tarif en vigueur. Certaines mutuelles prennent en charge cette prestation sur présentation d'une facture acquittée.

L'accueil de votre entourage familial

Une personne peut partager avec vous la nuit et le petit-déjeuner, ainsi que les autres repas. Vous devrez effectuer la demande de repas auprès de l'hôtesse qui passe chaque jour dans votre chambre. Le choix des plats est à effectuer avec ce moment là.

Remarque importante :

Si vous n'avez pas pu effectuer ces formalités en temps utile, les repas dits « repas accompagnant » ne pourront pas vous être servis. Nous vous demandons de nous en excuser.

La cafétéria pourra vous proposer une restauration rapide ainsi qu'un espace boutique (presse, article d'hygiène, livres, peluches...). Un distributeur de boissons et de friandises est aussi à votre disposition au rez-de-chaussée dans le hall central.

Horaires d'ouverture de la cafétéria

Du lundi au vendredi De 8h30 à 18h00
Le samedi De 10h00 à 18h00

Les visites

Les visites peuvent avoir lieu de **15 à 19 heures**, cela afin de respecter le repos des mamans, des bébés et de permettre à l'équipe soignante de dispenser des soins de qualité.

Il n'est pas conseillé d'amener les jeunes enfants, ni d'être trop nombreux dans la chambre. Mais naturellement les frères et sœurs sont les bienvenus, sauf si ils sont malades. La présence de l'accompagnant est largement favorisée auprès du bébé et de sa maman.

Les ateliers massage et portage du bébé

Ces ateliers sont proposés par des puéricultrices formées à l'une de ces disciplines. Vous ne pouvez y participer que si vous vous y êtes inscrit (voir formulaire sur le site internet de la clinique).

A noter, ces prestations sont payantes.



Téléphone, télévision, chambre individuelle...

Pour l'ouverture d'une ligne téléphonique, disposer de la télévision ou réserver une chambre particulière, vous devez en faire la demande auprès du bureau des admissions (hall principal de la clinique).

Cette démarche est à effectuer lors de votre préadmission. Ces prestations particulières sont payantes. A défaut d'être remboursées par votre complémentaire santé, ces prestations sont à votre charge et vous seront facturées en sortie de séjour.

Les tarifs sont consultables sur le site internet de la clinique ou auprès de notre service des admissions.

Votre sortie

Votre bébé sera vu par la pédiatre avant son départ. Le gynécologue ou la sage-femme viendra faire votre visite de sortie. Les soignants organiseront les modalités de sortie (visite à domicile, ordonnances...).

Et ensuite...

Si quelques jours après votre sortie, vous souhaitez des conseils, des précisions ou vous avez oublié certaines informations, n'hésitez pas à nous appeler : tous les jours, entre 14h30 et 17 heures de préférence.

Des consultations d'allaitement sont également possibles. Prenez rendez-vous avec le secrétariat de maternité au 02 99 85 75 65.



A noter...



Accessibilité Langue des signes



CLINIQUE MUTUALISTE
LA SAGESSE
GRUPE **viv**

Clinique Mutualiste La Sagesse

4 place Saint-Guénoilé / CS 44345

35043 RENNES CEDEX

Tél. : 02 99 85 75 75 / accueil@lasagesse.fr

www.clinique-rennes.fr